

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°46 du 27 novembre 2009

PARTIE PERMANENTE

Armée de terre

Texte n°7

ARRÊTÉ N° 182

portant création du foyer du détachement de 1re catégorie GTIA Surobi (Pamir).

Du 10 novembre 2009

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE L'ARMÉE DE TERRE : *sous-direction « administration générale droits individuels »*; bureau « études juridiques ».

ARRÊTÉ N° 182 portant création du foyer du détachement de 1^{re} catégorie GTIA Surobi (Pamir).

Du 10 novembre 2009

NOR D E F T 0 9 5 2 8 4 9 A

Références :

Code de la défense.

Instruction n° 1838/DEF/DCCAT/ABF/AF/3 du 17 juillet 2001 (BOC, 2001, p. 4275. ; BOEM 707.2) modifiée.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 707.2

Référence de publication : BOC N°46 du 27 novembre 2009, texte 7.

Art. 1^{er}. Le foyer du détachement de 1^{re} catégorie GTIA SUROBI est créé à compter du 1^{er} décembre 2009.

Art. 2. Le général, commandant des éléments français en Afghanistan, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de division,
directeur central du commissariat de l'armée de terre,*

Jean-Pierre DUPUY.